

JEAN PAUL VOYER

*Département d'Orientation,
Faculté des Sciences de l'Éducation,
Université Laval.*

PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE

Tel que convenu avec le comité du programme de ce congrès, je vais tenter dans les quelques minutes qui vont suivre de vous présenter le contenu de notre nouveau programme de formation au niveau de la licence. S'il est possible de vous rassurer quelque peu, disons que je me contenterai de vous brosser les grandes lignes de ce programme ainsi que les caractéristiques fondamentales qui s'en dégagent.

La mise au point d'un programme de formation s'avère toujours une entreprise délicate. La situation se complique encore davantage au niveau des sciences humaines où la multiplicité des tâches exercées, la confusion des relations interprofessionnelles, la sans cesse remise en question des objectifs poursuivis viennent se joindre aux problèmes de sémantique et trop souvent au manque de connaissance de divers processus et phénomènes en cause.

Un programme ne constituant en soi qu'un simple instrument pour atteindre des objectifs particuliers en termes de professionnalisation, le problème majeur rencontré se rattache précisément à la clarification de ces objectifs. La grande diversité des activités exercées et de la clientèle desservie souleva en effet une foule de discussions dont plus particulièrement la question de la spécificité ou de la non-spécificité du conseiller par la dimension strictement vocationnelle.

Mon rôle aujourd'hui consistant davantage à vous faire part des conclusions auxquelles nous sommes parvenus plutôt que du détail des diverses étapes parcourues, je m'empresse de revenir aux objectifs que le département entend poursuivre quant à la formation de conseiller. Notre programme de la licence en orientation scolaire et professionnelle vise d'abord à préparer le conseiller à aider un sujet dans cette tâche développementale, éminemment importante dans notre société, qui consiste à faire des choix scolaires et professionnels. Etant donné la nature même des tâches développementales et leur interrelation, le conseiller doit cependant avoir une vision globale des différentes dimensions du développement de l'individu; d'autant plus que ce que nous sommes convenus d'appeler le "développement vocationnel" ne constitue rien d'autre en soi qu'un aspect, qu'une façon particulière d'envisager ce développement général.

Enfin, même s'il initie l'étudiant à différents secteurs de l'orientation, le programme met l'accent sur la fonction orientation en milieu scolaire.

C'est donc à partir de ces objectifs particuliers que les professeurs du département ont peu à peu élaboré un programme. Outre ces objectifs, nous pouvons encore dégager quelques principes fondamentaux, certaines lignes de force qui ont servi de cadre de référence dans la détermination du contenu de ce programme. Globalement, bien sûr, les membres du comité ont estimé que:

1. Le programme de formation devrait être de caractère éducatif plutôt que thérapeutique.

De par la nature même de sa tâche, la qualité de son intervention et son milieu d'action, le conseiller d'orientation s'intéresse à des problèmes "normaux" de gens "normaux." Aussi se présente-t-il comme un certain spécialiste du développement normal, et non pas comme un thérapeute dont la responsabilité première concerne le traitement des désordres psychologiques;

2. Au niveau de la licence, le programme vise à former une "généraliste" de l'orientation.

Après avoir pris en considération qu'il serait peut-être quelque peu prématuré de lancer dans un milieu non préparé différents spécialistes de l'orientation, nous avons jugé préférable de former un spécialiste de l'orientation avec une formation polyvalente au niveau de la licence. L'idée d'offrir certaines spécialités n'en est pas pour autant abolie. Au contraire, nous comptons bien devoir l'exploiter au niveau du diplôme d'études supérieures ou de la maîtrise.

3. Le programme devrait présenter une séquence de cours organisés et non pas une simple collection de segments fractionnés.

Plusieurs étudiants ayant manifesté le désir, pour ne pas dire exprimé le besoin, d'une préparation davantage planifiée, en termes de coordination de cours, le comité du département a jugé tout à fait souhaitable l'élimination des cours fragmentaires de 2 crédits, et s'est efforcé de regrouper, sous quatre chefs principaux, l'ensemble des cours théoriques présentés dans le programme. Par l'accent relatif accordé à divers aspects de sa formation, ce regroupement, dont je vous brosserai les lignes de fond dans la partie qui va suivre, aura pour effet, croyons-nous, de guider et favoriser la synthèse personnelle de l'étudiant.

4. Le programme devrait sensibiliser, initier l'étudiant à la dynamique et aux méthodes de travail avec les groupes.

Attendu la pénurie constante de conseillers, le nombre sans cesse croissant d'étudiants en milieu scolaire, et plus particulièrement la constatation d'une certaine tendance chez plusieurs étudiants à se tourner vers d'autres spécialistes pour chercher une assistance qui devrait normalement relever du conseiller, les professeurs du département ont jugé essentiel d'initier des futurs conseillers à la dynamique du comportement en groupe et de l'équiper de différentes techniques d'intervention à ce niveau.

5. Le stage pratique supervisé constitue une partie intégrante, voire même essentielle, de notre programme de formation.

Par le fait qu'il permet aux étudiants de vivre des situations d'apprentissage où ils peuvent intégrer par des exercices pratiques supervisés les nombreuses notions acquises sur un plan théorique, le stage prend une importance particulière qui se traduit clairement au niveau du programme comme vous pourrez d'ailleurs le constater vous-mêmes.

6. En même temps qu'il vise à équiper l'étudiant sur un plan technique, le programme devrait poursuivre des objectifs de formation personnelle et humaniste.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister sur la nécessité d'une solide formation personnelle chez un spécialiste des relations humaines.

7. L'enseignement des différentes matières devrait, dans la mesure du possible, s'inspirer des données de la pédagogie moderne.

Cette idée d'une pédagogie universitaire renouvelée s'inscrit au niveau des méthodes d'enseignement, me diriez-vous. Je me garderai bien d'affirmer le contraire. Quoiqu'il en soit, à la suite d'une heureuse expérience dans l'enseignement du counseling, le département estime que dans certains cas le renouvellement des méthodes d'enseignement serait susceptible de servir d'une façon plus efficace les objectifs de formation personnelle et professionnelle qu'il entend poursuivre.

C'est donc à partir de ces quelques idées directrices, et j'en oublie bien sûr, que les professeurs du département ont conçu un programme de 120 crédits, s'échelonnant sur une période de trois années, sanctionné par une licence en orientation scolaire et professionnelle.

Tel que précisé précédemment, nous avons regroupé l'ensemble des cours théoriques sous quatre chefs principaux, en quatre blocs fondamentaux. Avant d'en brosser le squelette, si nous disions immédiatement un mot de l'importance relative, en fonction de temps, accordée à chacun de ces ensembles qui sont dans l'ordre:

1—Organisation, développement et fonctionnement de la personnalité ou tout simplement psychologie, si vous préférez.

2—Méthodes et techniques.

3—Orientation philosophique et professionnelle.

4—*Information.*

Dans l'ensemble, ces quatre groupes présentent un total de 1455 heures de cours théoriques, réparties comme suit:

BLOC 1: Psychologie	555 h = 38%
BLOC 2: Méthodes et techniques	435 h = 30%
BLOC 3: Orientation philosophique et professionnelle	270 h = 18%
BLOC 4: Information	195 h = 14%

Un stage pratique occupe finalement l'étudiant sur une période de 720 heures, soit près du tiers du nombre total d'heures auxquelles il est tenu d'assister au cours de ces trois années de formation.

Une revue rapide des caractéristiques essentielles de chacun de ces ensembles et du stage pratique qui leur est consécutif vous permettra, du moins je l'espère, d'avoir une bonne idée de la nature et du contenu de notre programme:

Comme premier bloc nous avons:

1. ORGANISATION, DEVELOPPEMENT ET FONCTIONNEMENT
DE LA PERSONNALITE

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de prouver la nécessité d'une bonne connaissance de l'organisation de la personnalité et de son développement pour la pratique de l'orientation. C'est, en effet, à partir de la connaissance des facteurs biologiques, mésologiques et personnels, générateurs du développement de la personne, et plus particulièrement des processus par lesquels ces déterminants opèrent, que le conseiller pourra structurer son intervention et mettre au point des situations contrôlées d'apprentissage.

Malgré son caractère avant tout éducatif, notre programme n'ignore pourtant pas tout de la psychopathologie, des déviations comportementales.

Il nous a en effet paru tout à fait raisonnable d'équiper l'étudiant de notions et de principes susceptibles de le rendre en mesure de reconnaître les désordres comportementaux dépassant les normes tolérées dans notre société et, par conséquent, les limites de sa profession.

Le bloc no. 2 s'intitule:

METHODES ET TECHNIQUES

Comme son nom l'indique, ce groupe de cours vise à renseigner l'étudiant sur les principales méthodes et techniques qui lui permettront d'agir comme spécialiste de l'orientation, de poursuivre les fins professionnelles qui lui sont propres ou qu'ultimement il partage avec les autres spécialistes dans le domaine de l'éducation en milieu scolaire.

Il ne s'agit pourtant pas uniquement de familiariser l'étudiant aux diverse instruments et méthodes de mesure ou d'intervention, mais bien de l'informer et de lui faire prendre conscience de la nature et de la variabilité des caractères évalués; ce sont d'ailleurs ces considérations qui le guideront dans l'utilisation et dans l'interprétation des tests individuels et collectifs.

Comme vous vous en doutez sans doute, le counseling et la dynamique de groupe occupent une place privilégiée à l'intérieur de cet ensemble. Cette importance particulière se traduit dans le programme, d'une part, par l'analyse des diverses théories du counseling, de la dynamique du comportement de groupe, des différentes techniques et modalités d'intervention avec des groupes, et d'autre part, par la mise en train de certaines expériences en laboratoire. Il va de soi cependant que la pratique la plus intensive viendra se greffer sur le stage supervisé de troisième.

Nous avons cru bon d'inclure dans ce groupe la statistique en tant qu'elle est pré-requise à l'étude et à l'utilisation de la psychométrie, et les méthodes de recherche qui permettront aux étudiants de lire et d'évaluer les recherches publiées dans notre domaine, sur lesquelles reposent les théories et techniques qui lui sont enseignées.

3. INFORMATION

Cet ensemble de cours réfère à l'étude du milieu, considéré cette fois dans sa réalité économique-sociale. L'intervention professionnelle du conseiller exige de lui une forte quantité d'informations; pour répondre aux besoins des intéressés et aux attentes exprimées à son endroit, le conseiller doit en effet posséder toute une gamme de renseignements relatifs au marché du travail, au système scolaire et au monde des occupations, des professions.

Les cours inclus dans ce groupe ne visent pourtant pas uniquement à équiper le futur conseiller d'un répertoire considérable d'informations; ils ont également pour but d'initier l'étudiant aux différentes méthodes et techniques qui lui permettront de recueillir et de diffuser, selon les principes de la pédagogie moderne, des renseignements valides concernant les milieux scolaire et professionnel. Un inventaire détaillé des ressources communautaires complète finalement cet ensemble d'informations jugées essentielles à la pratique de la profession.

Le bloc no 4 s'intitule:

4. ORIENTATION PHILOSOPHIQUE ET PROFESSIONNELLE

Nous retrouvons dans ce bloc des cours indispensables dans la formation d'un conseiller d'orientation et qui sont plus particulièrement inscrits dans la

ligne de sa professionnalisation. Si dans l'exercice de sa profession le conseiller fait appel à des concepts techniques et à des instruments qui sont le plus souvent utilisés par d'autres disciplines, il reste tout de même qu'il doit être en mesure de dégager le sens, la portée et la signification de sa profession, les fondements et apports théoriques sur lesquels elle repose. Pour plus de précision, cet ensemble comprend des cours tels: les théories du choix et du développement vocationnel, la sociologie de l'orientation et du travail, l'étude critique et l'évaluation de l'orientation, humanisme et travail, des séminaires de synthèse et d'éthique professionnelle, etc. . . . etc. . . .

STAGE

Ces diverses considérations m'amènent maintenant à vous présenter notre conception du stage. D'une façon générale, quatre idées maîtresses ont présidé à l'élaboration d'un programme de stage, à son organisation, à savoir:

1. que les activités de stage dans leur dimension ultime, doivent prendre en considération la formation à la fois professionnelle et personnelle de l'étudiant;
2. que ces activités soient le plus diversifiées possible, c'est-à-dire couvrant un vaste répertoire de situations habituellement rencontrées en matière de travail;
3. qu'elles soient graduées aux différents niveaux de la licence plutôt que concentrées uniquement à la fin de la troisième année;
4. qu'elles laissent place à la plus grande initiative possible de la part du stagiaire afin qu'il puisse apprendre à planifier lui-même son travail et rencontrer les divers professeurs préposés au stage selon ses propres besoins.

A partir de ces quatre considérations, nous avons conçu un stage pratique échelonné sur les trois années du cours de licence. Comme premier jalon, et ce au niveau de la première et de la deuxième années, des expériences de laboratoire dans le cadre de cours académiques viennent aider l'étudiant à acquérir la maîtrise d'habiletés et d'outils de base. Un premier stage en milieu de travail, tout au cours de la seconde année, vient ensuite fournir à l'étudiant l'opportunité d'expérimenter avec ses connaissances dans les cadres fonctionnels de l'école et de prendre un premier contact avec les besoins et les problèmes exprimés par la clientèle du milieu. A ceci viennent se greffer des séminaires de cas où des étudiants de troisième présentent à leurs confrères des cas dont ils assument eux-mêmes la responsabilité.

Au niveau de la troisième année, les activités de stage occupent l'étudiant quatre jours par semaine. Et, pour répondre au besoin de diversification précitée, elles se déroulent simultanément en Commission scolaire et à la clinique du département, à raison de deux jours/semaine par endroit. Dans chacun des cas, les activités de stage sont programmées et mises en application par un responsable du stage, en collaboration avec les personnes impliquées et sous la juridiction du directeur du département.

Outre le directeur, deux types de professeurs sont affectés à la formation des étudiants-stagiaires: des superviseurs ou moniteurs veillent à la formation strictement professionnelle au sens d'habiletés ou de techniques à acquérir pour les appliquer de façon systématique; il s'agit, si vous voulez, d'une supervision sur le plan technique. Des professeurs préposés au stage de formation en counseling s'intéressent, d'autre part, à la formation personnelle du futur

conseiller, en visant à le rendre plus apte à réaliser une véritable relation interpersonnelle d'aide avec un client. Il va de soi que le climat de permissibilité nécessaire et la nature même de la relation étudiant—préposés au stage, dégagent ce dernier groupe de professeurs de toute forme d'évaluation de ce stage.

Même si le responsable au stage doit prendre part à la programmation des activités et avoir droit de regard sur la participation des stagiaires, il reste tout de même que le stage en Commission scolaire s'avère davantage délicat à organiser. Aussi le stage à la clinique du département prend-il un cachet particulier, en raison non seulement de la disponibilité des différents professeurs qui y sont affectés, mais encore de la diversité des activités offertes et des modalités d'intervention proposées.

Le stage à la clinique donne lieu à deux types principaux d'activités. Des activités de groupes, où les étudiants répartis en équipes d'une dizaine de membres, dont un professeur (moniteur ou superviseur) qui assiste l'équipe et chacun de ses membres particulièrement sur le plan technique, ont la responsabilité de la marche des cas exécutés par chacun des membres de l'équipe est tour de rôle. Pendant les 2 jours qu'elle passe à la clinique, chaque équipe est tenue de participer à 2 interventions avec le professeur qui lui est assigné. Chacune des interventions de l'équipe qui, soit dit en passant, se déroule dans une salle d'observation, donne lieu à un séminaire de cas où les membres discutent de la procédure, des techniques à utiliser, des attitudes et des réactions du client et du stagiaire en cause, etc. . . .

De plus, chaque étudiant se voit confier la responsabilité d'un cas qu'il doit mener, seul, à raison d'une intervention personnelle par semaine, ceci pendant toute l'année.

Outre ces interventions, le responsable du stage peut, si nécessaire et à l'occasion, programmer d'autres activités reliées au stage et susceptibles de service l'ensemble des étudiants. A titre d'exemple, citons: visionnement de certains films; rencontre et discussions avec des personnalités particulières; analyse d'un matériel nouveau dans le domaine de la psychométrie, etc. . . . etc. . . .

Voilà, chers confrères, les grandes lignes du programme de formation que l'Université Laval entend offrir aux candidats à la licence en Orientation, dès septembre prochain. Même s'il ne semble pas présenter de modifications renversantes sur l'ancien programme, ce nouveau programme traduit, je crois bien, un esprit de recherche et une mentalité ouverte sur l'avenir. Espérant ne pas avoir trop trahi la pensée de mes collègues, je conclus en avouant que nous travaillons actuellement à l'élaboration du programme de maîtrise et de doctorat.

TRAINING PROGRAMS

JEAN PAUL VOYER

The author sketches an outline of the new graduate program in counseling which is offered at Laval University. He says that there was great difficulty in deciding which courses to offer and to make compulsory because the variety of needs is so great. The greatest need was in the field of high-school vocational counseling so stress has been applied in that direction. The faculty decided that the program should give weight to educative rather than to therapeutic aspects and that it should be as general as possible within the field of counseling, despite the leaning towards vocational counseling. Furthermore, the courses are so set that they form a pattern, not a motley collection. The program aims at teaching the student to work with groups, and the practicum, or internship in which this aim is best put into practice, is an integral part of it. Voyer then gives a detailed analysis of the four main fields of study within the program and an equally detailed account of the bases on which the structure of the practicum is founded.